

# « *Resurgo!* » La renaissance et la métropolisation de Moncton, la ville-pivot des provinces maritimes et nouvelle capitale acadienne

Greg Allain

Numéro 22, automne 2006

Urbanité et durabilité des communautés francophones du Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005381ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005381ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

## ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Allain, G. (2006). « *Resurgo!* » La renaissance et la métropolisation de Moncton, la ville-pivot des provinces maritimes et nouvelle capitale acadienne. *Francophonies d'Amérique*, (22), 95–119. <https://doi.org/10.7202/1005381ar>

# « RESURGO! » LA RENAISSANCE ET LA MÉTROPOLISATION DE MONCTON, LA VILLE-PIVOT<sup>1</sup> DES PROVINCES MARITIMES ET NOUVELLE CAPITALE ACADIENNE

Greg Allain  
Université de Moncton

*Moncton mantra*  
*Moncton mandala*  
(Gérald Leblanc)

En juillet 2002, le *National Post Business Magazine* classait le Grand Moncton parmi les cinq villes canadiennes connaissant une croissance fulgurante mais discrète<sup>2</sup>, autant d'exemples de secrets à découvrir. Que Moncton figure parmi les centres urbains champions de la croissance au pays n'a rien pour étonner : ce qui surprend, c'est la discrétion dont on l'affuble, car s'il s'agit d'un joyau secret, alors ce doit être le secret le moins bien gardé au Canada, puisqu'au cours de la dernière quinzaine d'années, l'agglomération du Grand Moncton accumule les succès, et ce, de façon très publique! Considérons les éléments suivants :

- en 1992, et encore en 1993, le *Report on Business* du quotidien *The Globe and Mail* classait Moncton parmi les cinq meilleures villes moyennes au pays où vivre et mener des affaires;
- en 1994, l'éminent quotidien étatsunien *The New York Times* (Farmsworth, 1994) coiffait un article du titre « The Moncton Miracle » (« Le miracle monctonien »), pour signaler sa remontée spectaculaire après la fermeture en 1988 des ateliers du chemin de fer Canadien National (CN)<sup>3</sup> et la perte de quelque 2 200 emplois directs bien rémunérés, représentant le tiers des emplois et 13 p. 100 de la base économique de la ville (Higgins et Breau, 1993 : 170);
- en 1997, la Banque Royale du Canada lui décernait le Prix du développement économique communautaire, parmi les villes canadiennes comptant plus de 100 000 habitants;
- en décembre 2004, le *Canadian Business Magazine*, dans son troisième classement annuel, qualifiait Moncton de « meilleure ville où faire des affaires » parmi les 40 grandes régions métropolitaines du Canada<sup>4</sup>.

Depuis le début des années 90, le Grand Moncton a remporté de nombreux autres titres et distinctions, étant reconnu comme :

- une des dix meilleures villes où vivre au Canada (la revue *Châtelaine*)
- une des cinq communautés championnes au pays (la Chambre de commerce du Canada)
- la meilleure grande ville en croissance (Association canadienne du développement économique)
- la Mecque des télécommunications (le quotidien *The Gazette*; Cormier, 1995)
- la capitale internationale des centres d'appel (en 1999)
- l'étoile économique, le pôle de croissance de l'Atlantique (le magazine *MacLean's*)
- la Mecque néo-brunswickoise du magasinage<sup>5</sup>
- la capitale commerciale du Canada atlantique (Higgins et Breau, 1993 : 186)
- la locomotive économique du Nouveau-Brunswick (Boucher, 2005; Foster, 2005).

Après toute cette reconnaissance publique, dont plusieurs lauriers à l'échelle nationale, il est plutôt difficile de s'imaginer la croissance récente de Moncton comme ayant été discrète, et encore moins secrète! Et depuis l'énorme succès du spectacle du légendaire groupe rock britannique les Rolling Stones, le 3 septembre 2005, où 85 000 « fans » se sont donné rendez-vous à la Côte magnétique, sur le site de la visite du pape Jean-Paul II en 1984, Moncton veut ajouter à son palmarès le titre de « capitale des méga-spectacles de l'Est du Canada » (Hachey, 2005; Mousseau, 2005; Ricard, 2005a)<sup>6</sup>.

Enfin, pour terminer le tour d'horizon des développements récents, on vient d'apprendre que le Grand Moncton sera l'hôte des Championnats mondiaux juniors d'athlétisme en 2010<sup>7</sup>, ce qui lui a valu l'engagement des gouvernements fédéral et provincial de défrayer la majeure partie des coûts de construction d'un stade d'athlétisme de 10 000 places, évalués à 13 millions de dollars<sup>8</sup>. Selon l'ancien entraîneur de l'équipe d'athlétisme de l'Université de Moncton, Marc Beaudoin, l'instigateur de la candidature de Moncton à cette compétition internationale,

[L']octroi des Championnats mondiaux juniors d'athlétisme de 2010 résonnera aux quatre coins de l'Acadie et permettra de remettre le développement des jeunes athlètes sur les rails [...] Je pense que tout ça va contribuer à poursuivre le travail amorcé par les Jeux de l'Acadie et que ce sera de nature à encourager les jeunes à continuer [...] Nous avons maintenant une place aux niveaux provincial, national et international. Il faut la prendre (Paquette, 2006)<sup>9</sup>.

Cette nouvelle infrastructure, ajoutée à celles déjà existantes, dont le nouveau Dundee Sportsdome<sup>10</sup>, inauguré à l'été 2005, ainsi que la tenue de plus en plus fréquente de championnats sportifs régionaux (Moncton a été l'hôte en mai 2006 du tournoi de la Coupe Memorial, pour les équipes canadiennes de hockey junior) et nationaux (comme

le Championnat canadien de curling, il y a quelques années) ont suffi pour qu'un éditorialiste du quotidien *L'Acadie Nouvelle* désigne Moncton comme « La capitale du sport au Nouveau-Brunswick, mais peut-être même aussi en Atlantique » (Gravel, 2006). Et l'éditorial de conclure :

La région de Moncton-Dieppe s'enrichit et se diversifie. Elle prend une place toujours grandissante sur les échiquiers économique, artistique, et maintenant sportif. Et c'est tant mieux (Gravel, 2006).

Nous avons consacré récemment une première étude au développement remarquable de Moncton et aux facteurs pouvant l'expliquer, parmi lesquels figure le dynamisme de la nouvelle classe d'affaires acadiennes (Allain, 2005a). Nous voulons jeter ici un second regard sur cette problématique, qui a été relativement peu abordée jusqu'à maintenant, en tout cas pas par des sociologues<sup>11</sup>. Une première partie tentera d'examiner davantage la croissance récente du Grand Moncton, entre autres en la comparant aux principales autres villes du Nouveau-Brunswick et en analysant sa dynamique interne propre. Par ailleurs, nous reviendrons sur les facteurs de son succès, obtenu malgré trois handicaps importants. Enfin, nous conclurons sur deux pistes de recherche sociologique nous paraissant prometteuses.

### *Une croissance récente incontestable*

Qu'en est-il au juste de cette croissance dont tout le monde parle? Elle se manifeste sur plusieurs plans. Sans sombrer dans un océan de statistiques, signalons au passage quelques indicateurs pertinents. Depuis 1987, Moncton affiche une croissance économique supérieure à la moyenne nationale (Polèse et Shearmur, 2002 : 119). L'année 2004 a vu la création nette de 1 500 emplois, presque tous à temps plein, soit une partie importante du total provincial; certaines années, comme 2002, avaient même établi un record, avec 5 000 emplois créés<sup>12</sup>. En juillet 2004, le quotidien provincial francophone titrait : « La région métropolitaine de Moncton crée la moitié des nouveaux emplois du Nouveau-Brunswick ». Le taux de chômage, de 6 p. 100 en moyenne entre 2001 et 2006, est le plus bas du Nouveau-Brunswick : la moyenne provinciale pour cette même période s'établit à 10,2 p. 100. Il est même régulièrement inférieur à la moyenne canadienne, ce qui n'est pas peu dire... Les revenus moyens ont augmenté de 20 à 42 p. 100 au cours des années 90, et se situent au-dessus de ceux de la province<sup>13</sup> et de la région de l'Atlantique, alors que les coûts de la vie sont plus bas qu'ailleurs : on dit qu'ils sont parmi les moins élevés de toutes les régions urbaines en Amérique du Nord, ce qui confère à Moncton un avantage indéniable. Comme l'indique le Plan stratégique 2004-2009 de la ville, intitulé « Building on our Success », « *Greater Moncton is large enough to offer big city amenities such as sports, theater and shopping, but small enough to have a low crime rate, affordable housing and a community atmosphere*<sup>14</sup> ». Le meilleur de deux mondes, quoi!

Le secteur de la construction est un indicateur privilégié de la croissance économique. En 1981, la part du Grand Moncton dans ce secteur représentait 14 p. 100 de l'activité provinciale; en 1996, cette part avait grimpé à 34 p. 100. Entre 1991 et 2001, les investissements dans ce secteur atteignaient en moyenne 120 millions de dollars par année. Entre 2002 et 2004, ils se chiffraient à 200 millions de dollars par an en moyenne. Quelques projets d'envergure sont à signaler, comme l'ouverture du complexe de la Croix Bleue en 1989, celle de place Moncton en 1996, sans parler de la construction de la nouvelle aérogare de Moncton (au coût de 17 millions de dollars), dont l'aéroport en plein essor<sup>15</sup> devenait « international » en 2002. Et ce n'est pas fini : dans le secteur industriel et commercial, la brasserie Molson y ouvrira une nouvelle usine d'ici le début 2007 et au coût de 35 millions de dollars (sa première en 50 ans!) (Ricard, 2005b), Irving y établira une deuxième manufacture de produits de soins personnels; et la compagnie Kraft a annoncé l'ouverture d'un nouveau centre de distribution : au total, des investissements de 125 millions de dollars ont été dévoilés en 2004. L'année 2006 a également vu l'ouverture d'un nouveau pont reliant Riverview et le centre-ville de Moncton. D'autres ambitieux projets sont planifiés, dont la construction au centre-ville d'un Centre des congrès, d'un grand hôtel et d'un nouveau Palais de justice. Et cela ne comprend pas de nombreux projets de taille à Dieppe, parmi lesquels on compte l'ouverture récente d'un marché des fermiers, qui connaît une affluente remarquable<sup>16</sup>, la création en cours d'un tout nouveau centre-ville devant être inauguré à l'automne 2006 (au cœur de la Place 1604, ainsi nommée pour commémorer la date de fondation de l'Acadie), et la construction prochaine, au coût de 30 millions de dollars, d'un centre sportif qui comprendra une piscine intérieure, un gymnase, une piste d'athlétisme et une vingtaine de terrains de tennis à l'intérieur et à l'extérieur<sup>17</sup>.

Le domaine de la construction domiciliaire bat également des records : on voit apparaître partout des immeubles d'habitation, des condominiums, des nouveaux quartiers résidentiels. En mai 2004, une dépêche soutenait que l'industrie du logement de la région métropolitaine de Moncton avait injecté un milliard de dollars dans l'économie au cours des deux dernières années. Car l'économie fébrile de Moncton, de pair avec la qualité de vie qu'on y trouve, attire beaucoup de gens de l'extérieur. La population du Grand Moncton est en croissance constante depuis 1971 (Polèse et Shearmur, 2002 : 155). Au cours des années 90, elle a connu le plus fort taux de croissance à l'est de l'Ontario. Et le rythme se maintient : dans un rapport récent d'Entreprise Grand Moncton, on peut lire que le taux de migration d'entrée est le plus élevé des cinq provinces de l'Est du Canada. La population se chiffre aujourd'hui à environ 125 000, ce qui signifie qu'elle est en voie de dépasser la population de sa grande rivale, Saint-Jean (Allen, 2006), jusqu'ici la métropole provinciale et la seule agglomération néo-brunswickoise à avoir le statut de Région métropolitaine de recensement. Qu'à cela ne tienne : en reconnaissance de sa croissance continue, et à la suite des interventions efficaces des gens d'affaires et des politiciens locaux, Statistique Canada a décidé de conférer le titre de Région métropolitaine de recensement au Grand Moncton à compter de 2006 (Moszynski, 2005; Jardine, 2006). Le changement n'est pas

que symbolique : l'accès au club des régions métropolitaines du Canada signifiera que le recensement quinquennal publiera des statistiques beaucoup plus détaillées sur le Grand Moncton, ce qui rendra le centre urbain encore plus attrayant pour des investisseurs canadiens ou internationaux.

Mais comment se compare cette croissance de population avec celle des autres centres urbains du Nouveau-Brunswick? Une perspective comparative nous permettra de situer l'essor du Grand Moncton par rapport à la situation des autres villes de la province. Disons d'emblée que la croissance de la population de Moncton ne date pas d'hier : entre 1901 et 1986, le nombre de résidents se serait accru de 537,5 p. 100, comparativement à 114,3 p. 100 pour le Nouveau-Brunswick dans son ensemble; seulement de 1976 à 1981, l'augmentation était de 26,1 p. 100 à Moncton, contre 7,5 p. 100 pour la province (Higgins et Breau, 1993 : 178), alors que pour cette décennie au complet (1971-1981), la croissance du Grand Moncton atteignait 20 p. 100, comparativement à 9,7 p. 100 pour le Nouveau-Brunswick et 8,6 p. 100 pour les provinces de l'Atlantique (selon le *Recensement du Canada*).

Les tableaux 1 et 2 nous fournissent des données pour les principales villes du Nouveau-Brunswick pour les deux dernières décennies. Le premier comprend la population en chiffres absolus des six villes du Nouveau-Brunswick, historiquement plus grandes que les simples villes<sup>18</sup>. Pour les trois plus importantes, soit l'agglomération métropolitaine de recensement de Saint-Jean et les deux agglomérations de recensement que sont Moncton et Fredericton, nous disposons aussi de statistiques distinctes pour la ville centrale : nous y reviendrons.

Les grandes tendances sont évidentes, et le sont encore davantage si nous regardons les pourcentages d'augmentation de la population au tableau 2. Au cours des deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, les villes situées au nord de la province perdent de leurs effectifs<sup>19</sup>, alors que les centres urbains du sud connaissent une importante croissance, bien au-delà de la moyenne provinciale plutôt anémique de 3,3 p. 100. Cela est certainement le cas de l'agglomération de Fredericton, qui affiche en vingt ans une hausse de près de 27 p. 100 de sa population, alors qu'à Moncton l'augmentation frôle les 20 p. 100. La région métropolitaine de Saint-Jean, quant à elle, n'enregistre qu'une croissance modeste sous la barre des 8 p. 100, et vit même une légère décroissance entre 1991 et 2001.

Voilà pour les grandes tendances. Il s'en dégage une autre, si l'on examine la dynamique interne des trois centres urbains du sud. Dans chacun des cas, la ville centrale de l'agglomération, si on la compare à l'ensemble de la région urbaine, soit perd de la population, évidemment au profit des banlieues, soit en gagne, mais moins que ces dernières. C'est la situation à Saint-Jean, où la ville centrale perd 13,5 p. 100 de ses habitants entre 1981 et 2001, et à Fredericton et à Moncton, où, s'il y a croissance des effectifs dans la ville centrale, elle reste toutefois inférieure à celle de l'agglomération dans son ensemble. Dans le cas de la capitale provinciale, Fredericton, le noyau central croît trois fois moins que la région urbaine (8,8 p. 100, versus 26,7 p. 100). Du côté de Moncton, on observe que la ville elle-même n'augmente que de 11,5 p. 100 en vingt ans,

**Tableau 1**  
**Évolution de la population des principales villes du Nouveau-Brunswick, 1981-2001**

Villes	Années		
	1981	1991	2001
Grand Moncton (AR)	98 355	106 503	117 727
Moncton (ville)	54 740	57 010	61 046
Dieppe	8 515	10 461	14 951
Riverview	14 910	16 270	17 010
St-Jean (AMR)	114 050	124 981	122 678
St-Jean (ville)	80 520	74 969	69 661
Fredericton (AR)	64 180 (64 439)	67 805	81 345 (80 685)
Fredericton (ville)	43 720	46 466	47 560
Bathurst	15 700	14 409	12 924
Edmundston	12 045	10 835	17 373
Campbellton	9 820	8 699	7 798
Nouveau-Brunswick	696 403	723 900	719 710
Canada	24 343 180	27 296 859	30 007 094

Source : *Recensement du Canada* 1981, 1991, 2001.

AR = Agglomération de recensement.

AMR = Agglomération métropolitaine de recensement.

alors que les deux villes avoisinantes de Riverview et de Dieppe connaissent des hausses respectives de 14,1 p. 100 et de 75,6 p. 100<sup>20</sup>! La percée phénoménale de Dieppe s'explique par une importante migration d'Acadiens en provenance du nord de la province, et en particulier de la Péninsule acadienne, qui quittent leur région d'origine à cause de l'insécurité relative aux emplois saisonniers et des taux de chômage très élevés qu'on y trouve. Selon une source locale, 80 p. 100 des migrants qui se sont installés dans le Grand Moncton sont originaires d'ailleurs au Nouveau-Brunswick, et 60 p. 100 de ceux-ci proviennent du Nord-Est (Ricard, 2005). Une bonne proportion des quelque 4 000 étudiants inscrits annuellement au campus de Moncton de l'Université de Moncton sont natifs du Nord mais s'établissent dans la région une fois leurs études terminées, puisqu'il n'y a pas d'emplois disponibles dans leur région d'origine. Une fois de plus, « l'attrait urbain » (Beaudin, 2005; Beaudin et Landry, 2003) aura opéré : les chercheurs entendent par là la recherche par les jeunes d'une formation postsecondaire et par la suite d'un emploi correspondant à la formation obtenue, mais également, pour ceux en provenance de milieux plus ruraux ou de petites villes, la quête d'un environnement urbain plus grand et plus diversifié sur le plan socioculturel et commercial, ainsi que des activités de loisir, etc.

Tableau 2

Augmentation en pourcentage de la population des principales villes du Nouveau-Brunswick, 1981-2001

Villes	Périodes		
	1981-1991	1991-2001	1981-2001
Grand Moncton	8,3	10,5	19,7
Moncton (ville)	4,1	7,1	11,5
Dieppe	22,8	42,9	75,6
Riverview	9,1	4,5	14,1
St-Jean (AMR)	9,6	- 1,8	7,6
St-Jean (ville)	- 6,9	- 7,1	- 13,5
Fredericton (AR)	5,6	20,0	26,7
Fredericton (ville)	6,3	2,3	8,8
Bathurst	- 8,2	- 10,3	- 17,7
Edmundston	- 10,0	60,3	44,2
Campbellton	- 11,4	- 10,0	- 20,6
Nouveau-Brunswick	3,9	-0,6	3,3
Canada	12,1	9,9	23,3

Source : Calculs de l'auteur, à partir des données du tableau 1.

AR = Agglomération de recensement.

AMR = Agglomération métropolitaine de recensement.

*Une croissance historique parsemée d'embûches : résilience, adaptabilité et renaissances successives de Moncton*

« L'histoire à succès » qu'est devenue Moncton au cours des deux dernières décennies est d'autant plus remarquable qu'elle fait suite à un choc économique structurel survenu en 1988, quand son principal employeur industriel, le chemin de fer Canadien National (CN), fermait ses ateliers de réparation à Moncton et mettait à pied ses quelque 2 200 travailleurs. La ville perdait ainsi d'un coup 15 p. 100 de sa base économique (Mandale et Chiasson, 1998) : des analystes sont allés jusqu'à dire que « le CN avait été pour Moncton ce que l'industrie automobile est pour Windsor, Ontario » (Savoie et Bourgeois, 1994 : 232).

En fait, cette catastrophe économique aurait pu tout aussi bien constituer le proverbial « clou dans le cercueil » pour l'économie monctonienne, déjà en difficulté depuis une douzaine d'années. En 1976, deux de ses importantes entreprises avaient fermé : l'abattoir de la compagnie Swift, établi à Moncton depuis 1925 et qui desservait le marché des provinces maritimes, et surtout, le centre de commande par catalogue de la chaîne de magasins Eaton's, un établissement faisant partie intégrante du paysage



commercial local depuis son ouverture en 1920. Ces fermetures provoquèrent la perte de près de 2 000 emplois<sup>21</sup>, mais ne réussirent pas à briser l'économie monctonienne. Comme le signale un historien local, après la fermeture du centre de commande par catalogue d'Eaton's,

*Moncton would once more envision a major downturn. But it didn't come. By that time, Moncton had become the distribution headquarters for all of Canada east of Quebec, and even including part of that province. It had become finally a city bigger than its parts, the sum of which made it into a major and thriving mini-metropolis* (Belliveau, 1981 : 43).

Mais la récession du début des années 80 allait frapper durement Moncton. Plusieurs commerces firent faillite, et le centre-ville en particulier prenait des allures de « ville fantôme », selon une manchette à la une du quotidien local<sup>22</sup>. Des consultants de l'extérieur, embauchés pour produire une stratégie de développement économique pour la ville, déploraient à l'époque

*the desolate and unacceptable state of downtown Moncton. No other large Canadian city is affected by such civic blight [...] the downtown area, the symbol of any business community, has been left to a slow decay* (SECOR et DPA, 1984 : 42).

Pourtant, quelques années plus tard, au début des années 90, Moncton s'était ressaisie, retrouvait le chemin de la croissance et commençait à récolter les succès dont nous avons tantôt fait part. Et ce n'était pas la première fois que la ville revenait de loin! Rappelons brièvement que Moncton avait été d'abord incorporée comme ville en 1855<sup>23</sup>, à la suite de la prospérité économique que lui avait valu l'industrie locale de construction de navires depuis le milieu des années 1840. L'année précédente, la première banque de Moncton, la Westmorland Bank, avait ouvert ses portes. Malheureusement, la construction de navires en bois devait connaître un déclin rapide, et le plus gros chantier naval, celui de la famille Salter, fit faillite en 1859. La municipalité tomba elle-même en faillite et perdit son statut de ville incorporée en avril 1862<sup>24</sup>. Plusieurs crurent alors que cela sonnait le glas de la petite municipalité de 1 000 âmes (elle en comptait 2 000 sept ans plus tôt, lors de sa première incorporation).

Mais non! Cette fois, la ville fut sauvée par l'avènement du chemin de fer. Un tronçon du European and North American Railway relia bientôt la ville de Saint-Jean et Pointe-du-Chêne, en banlieue de Shediac, en passant par Moncton. Or toutes les installations de cette compagnie de chemin de fer, établies à Shediac (terminus, quartier général, ateliers de réparation) furent détruites par un incendie en 1871. Sur les entrefaites, la compagnie Intercolonial Railway<sup>25</sup>, qui venait d'acquérir la précédente, décida de tout reconstruire à Moncton<sup>26</sup> : cette décision allait faire la fortune de cette ville pour plus d'un siècle. Selon un historien local (Machum, 1965 : 98), ce fut là « le

vrai commencement de la ville ». Moncton fut réincorporée en avril 1875 et adopta à cette occasion la devise latine encore en vigueur aujourd'hui : « *Resurgo* », ou, en français, Je renais!

Avec la nouvelle prospérité attribuable au chemin de fer, la population recommença à croître : de 1 000 habitants dénombrés en 1871, elle atteignait le chiffre de 5 032 au *Recensement* de 1881, puis de 8 762 à celui de 1891. Cette croissance conduisit en 1890 à la troisième incorporation de Moncton, cette fois avec le statut plus important de cité.

Moncton n'était pourtant pas au bout de ses peines, puisqu'elle subit comme bien d'autres villes des Maritimes une désindustrialisation massive au cours des années 1890 : comme l'a bien montré l'historien Thomas William Acheson (1972), dans une étude devenue depuis classique, la « National Policy » du premier ministre canadien John A. MacDonald, adoptée en 1879, avait dans un premier temps suscité un vent d'industrialisation dans plusieurs centres urbains des Maritimes<sup>27</sup>. Mais si l'instauration de tarifs douaniers avait d'abord protégé les industries locales de leurs concurrents étatsuniens, cette mesure n'était d'aucun secours contre les grandes entreprises du Canada central, qui firent une compétition sans pitié aux firmes des Maritimes (ou encore les rachetèrent pour ensuite les fermer). Les barrières tarifaires et douanières étaient impuissantes à stopper le fort mouvement de concentration du capital et des entreprises au Québec et en Ontario entre 1890 et 1920<sup>28</sup>. À Moncton, les compagnies de services publics de la famille Harris, responsables de la distribution de l'eau, de l'éclairage au gaz, puis des services d'électricité, firent faillite à la fin des années 1880, et par la suite, les principaux employeurs industriels de la ville subirent le même sort<sup>29</sup>. Ce qui aurait pu, encore une fois, constituer le coup de grâce de l'économie locale, à savoir l'incendie qui rasa les installations du plus important employeur industriel de Moncton en 1920, la Record Foundry, s'avéra dans les faits un atout : la chaîne nationale de magasins de vente au détail T. Eaton acheta l'emplacement pour y construire son centre de commande par catalogue qui devait desservir les provinces maritimes, créant ainsi 750 emplois, le gros lot à l'époque! L'économie de Moncton était de nouveau sauvée...

### *Les défis de la relance économique : la singularité de Moncton*

Nous pouvons conclure, grâce à ce rapide survol, à une situation récurrente dans l'histoire de Moncton : chaque fois qu'un cataclysme frappe son économie, la ville réussit à rebondir<sup>30</sup>. À quoi attribuer cette résilience? Bien sûr, il existe des exemples de communautés qui ont réussi à tirer leurs marrons du feu, pour ainsi dire : un ouvrage récent (Savoie, 2000) cite même quelques cas dans les provinces maritimes. La redynamisation de la ville de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard (environ 15 000 habitants), après la fermeture en 1990 de la base des forces armées, de loin son principal employeur, constituerait un exemple réussi de « redressement économique "du sommet vers la base" », car au-delà du front commun des forces vives locales pour solliciter des interventions externes, ce sont les importants appuis gouvernementaux qui suscitérent la relance économique à Summerside<sup>31</sup>.

Un autre exemple de communauté s'étant relevée après un dur coup économique est celui de l'Île Madame, un village acadien de quelque 4 000 personnes à l'extrémité ouest du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. La fermeture en 1990 de l'usine de transformation de poisson du lieu, qui employait 500 personnes, ne représenta « rien de moins qu'une tragédie » (Savoie, 2000 : 88). Ici, le principal facteur de succès fut la détermination et la clairvoyance des leaders locaux, qui réussirent à mobiliser la communauté devant un plan d'action ambitieux mais réaliste, misant sur la diversification. Comme le note Savoie :

Le développement économique de l'Île Madame n'a été marqué par aucune réussite de grande envergure; on n'y compte qu'une suite de petites mesures et de projets modestes qui, ensemble, constituent un énorme succès. Ils montrent comment une minuscule communauté est capable, en se regroupant, de résoudre une crise économique majeure. Ce qu'a fait l'Île Madame, c'est créer une infrastructure communautaire qui lui a permis de faire face aux défis économiques, d'unifier la communauté et de promouvoir des activités nouvelles (Savoie, 2000 : 96-97).

En quoi tout cela aide-t-il à comprendre la résilience de Moncton devant les épreuves et ses succès récents? Un des aspects qui distingue Moncton des deux cas de « renaissance » économique évoqués est sa taille : nous avons mentionné que le Grand Moncton compte 125 000 résidents, alors que Summerside en fait à peine 15 000, et la « minuscule » région de l'Île Madame, autour de 4 000. La plupart des recherches montrent que la capacité de mobiliser une communauté autour d'un enjeu majeur varie inversement avec la taille de cette dernière. Par ailleurs, autre différence notable, il y a le degré d'homogénéité de la population. Ici, c'est la composition linguistique de la communauté que nous désirons souligner. La ville de Summerside est très majoritairement (à 93 p. 100) anglophone. L'Île Madame est, quant à elle, à forte majorité acadienne et francophone. Ici également, Moncton se démarque, cette fois, par son caractère mixte : les Acadiens y représentent, comme dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick d'ailleurs, le tiers de la population. Nous pourrions avancer l'hypothèse, encore une fois sur la base de toute une littérature, que moins la population est homogène, plus la mobilisation communautaire s'avère difficile à réaliser.

Enfin, le Grand Moncton a su se réinventer en dépit de l'absence de trois éléments importants, qui propulsent la croissance économique de plusieurs métropoles canadiennes. D'abord, un très faible taux d'immigration internationale : comme on le sait, la très grande majorité des immigrants au Canada vont s'établir dans les centres urbains les plus importants, notamment Toronto, Montréal et Vancouver, à tel point que près de la moitié de la population de Toronto n'est pas née au pays, et Vancouver suit de près dans cette direction. Par voie de contraste, le nombre d'immigrants à Moncton est si restreint qu'on pense parfois qu'il se réduit aux quelque 450 étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton! Il faut dire qu'entre 1991 et 2001, selon les données

du recensement, le Canada accueillait plus de 1,8 million d'immigrants. De ce nombre, 17 500 se sont retrouvés dans les provinces de l'Atlantique, mais seulement 4 400 d'entre eux sont venus s'installer au Nouveau-Brunswick, dont à peine 615 à Moncton. Or la population immigrante représente souvent une bonne source de main-d'œuvre qualifiée et... d'entrepreneurs! Ce déficit sur le plan de l'immigration constitue certainement une carence à laquelle il faut remédier.

En deuxième lieu, beaucoup de grandes villes canadiennes dont l'économie est florissante peuvent compter sur un nombre important d'emplois gouvernementaux : la forte présence du secteur de la fonction publique fournit une masse salariale importante qui est réinjectée dans l'économie locale, en plus de procurer de la stabilité lors de crises économiques. En 1991, par exemple, les emplois dans l'administration publique représentaient 9,3 p. 100 de la main-d'œuvre à Moncton, comparativement à 17,1 p. 100 à Fredericton, et 15,8 p. 100 à Halifax (seule la ville industrielle de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, où le secteur manufacturier prédomine, affichait un résultat inférieur à celui de Moncton, avec 7,1 p. 100) (Savoie et Bourgeois, 1994 : 251). Selon des données plus récentes, l'administration publique fédérale à elle seule, en 1996, représentait 42 200 emplois dans les provinces maritimes, dont 22 000 pour la Défense nationale. De ce total, la ville d'Halifax en comptait plus de 17 000, dont 12 000 affectés aux Forces armées (Beaudin, 2005 : 85). Et les francophones des Maritimes occupent une place importante dans le secteur de l'administration publique : « Dans la région de Saint John au Nouveau-Brunswick et à Charlottetown, plus de 40 p. 100 de la main-d'œuvre francophone travaille au sein de l'appareil public; ce seuil dépasse 50 p. 100 dans la région d'Halifax » (2005 : 85). Selon cet analyste, ce sont ces emplois « qui contribuent le plus à l'économie des Maritimes, aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs » (2005 : 85). La part de Moncton à ce plan est largement inférieure à celles des autres villes avec lesquelles on la compare<sup>32</sup>.

Dans une étude récente comparant entre autres quatre villes « périphériques » de quatre pays différents (Norvège, Écosse, Finlande, Canada – la ville canadienne étant Moncton), les auteurs affirment en conclusion :

Parmi les régions périphériques canadiennes étudiées dans ce rapport, Moncton et les comtés avoisinants constituent probablement la plus choyée par le succès. On peut aussi à juste titre considérer Moncton comme le fleuron des quatre exemples de réussite économique présentés dans ce chapitre, car elle seule ne dépend pas d'abord et avant tout de l'emploi du secteur public (Polèse et Shearmur, 2002 : 155).

Le troisième handicap que Moncton devait surmonter est à la fois d'ordre démographique, économique et politique. Comme l'indique le tableau 3, sept des dix provinces canadiennes comprennent une ville représentant entre le tiers et 60 p. 100 de la population provinciale totale. En Saskatchewan et en Alberta, deux grandes villes se partagent 42,8 p. 100 et 63,5 p. 100 de leurs populations provinciales respectives. Au

Nouveau-Brunswick, aucun centre urbain n'émerge ainsi : ce sont plutôt trois villes qui totalisent 44,1 p. 100 de l'ensemble des effectifs de la province, avec Saint-Jean et Moncton pratiquement coude à coude avec chacune autour de 16 p. 100 de la population provinciale. Or toute la littérature urbaine en sociologie, en économie et en géographie depuis trente ans rappelle les énormes avantages, de tous ordres, et en particulier sur le plan économique, qui se rattachent aux grandes villes. Moncton a donc réussi à réanimer son économie de façon spectaculaire au cours des quinze dernières années, et ce, en dépit des handicaps particuliers que nous venons de mentionner. À quoi attribuer ce succès? Sans vouloir simplifier la situation, nous avancerons que la recette tient largement en trois mots : entrepreneurship, marketing et concertation.

**Tableau 3**  
**Population des grandes villes provinciales au Canada, 2001**

Villes	Province	Population	% de la pop. prov.
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	172 918	33,7
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	58 358	43,1
Halifax	Nouvelle-Écosse	359 183	39,6
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	122 678	16,8
Moncton	Nouveau-Brunswick	117 727	16,1
Fredericton	Nouveau-Brunswick	81 346	11,2
Montréal	Québec	3 426 350	47,3
Toronto	Ontario	4 682 897	41,0
Winnipeg	Manitoba	671 274	60,0
Saskatoon	Saskatchewan	225 927	23,1
Regina	Saskatchewan	192 800	19,7
Calgary	Alberta	951 395	32,0
Edmonton	Alberta	932 845	31,5
Vancouver	Colombie-Britannique	3 907 738	50,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*; calculs de l'auteur.

***Les ingrédients de la réussite de Moncton : entrepreneurship (y compris acadien), marketing et concertation***

Les phénomènes socioéconomiques comme la croissance urbaine et le développement socioéconomique sont extrêmement complexes et ne se réduisent pas facilement à l'action de quelques facteurs : comme nous savons depuis longtemps en sociologie, les explications du monde à deux ou trois variables sont plutôt rares! Dans le cas de Moncton, nous avons relevé ailleurs (Allain, 2005a : 27-31) un grand nombre

d'éléments ayant contribué à la croissance récente de ce centre urbain. Nous ne les reprendrons pas tous ici. Bien sûr, il y a le facteur naturel, si l'on peut dire, de sa centralité géographique, qui en a fait historiquement (et c'est encore le cas aujourd'hui) une plaque tournante pour le transport des personnes et des marchandises<sup>33</sup> pour l'ensemble des provinces maritimes, et qui lui fait jouer un rôle de puissant « aimant » commercial pour toute la région : on dit que Moncton se trouve au centre d'un bassin de 1,5 million de consommateurs situés dans un rayon de 2,5 heures de route (Merlin, 2002). Le commerce de gros et de détail occupe une place importante dans l'économie diversifiée monctonienne, lui valant, comme on l'a vu au début de ce texte, l'épithète de « la Mecque du magasinage au Nouveau-Brunswick », certains auteurs qualifiant même la ville de « capitale du commerce en Atlantique » (Higgins et Breau, 1993 : 186<sup>34</sup>). Il y a aussi la composition bilingue de sa population, dont le tiers se compose d'Acadiens et de francophones, soit exactement la même proportion de francophones que dans la population provinciale totale. Selon des données affichées sur le site Internet d'Entreprise Grand Moncton, la ville serait l'une des communautés les plus bilingues du Canada (beaucoup plus qu'Ottawa, la capitale nationale!), avec 25 p. 100 de la population anglophone pouvant parler le français, et 92 p. 100 de la population francophone pouvant s'exprimer en anglais... Une main-d'œuvre bilingue importante a certes constitué un atout pour attirer des centres d'appels qui s'adressent à une clientèle nationale, mais la présence d'un grand nombre de francophones a aussi contribué au dynamisme économique du Moncton métropolitain, sans parler de ses effets indéniables sur le plan socioculturel<sup>35</sup>. En raison d'ailleurs de la forte concentration d'Acadiens dans le Grand Moncton (environ 40 000, soit le plus grand nombre dans un centre urbain du Nouveau-Brunswick, pour ne pas dire du Canada atlantique!), la ville est devenue la nouvelle capitale de l'Acadie (Allain, 2005a).

Plusieurs analystes s'entendent pour attribuer le succès de Moncton au dynamisme de ses entrepreneurs. De l'avis de Rodolphe Lamarche, « *That Moncton has been able to maintain a positive value despite the loss of the CN shop is quite remarkable. Moncton's location as well as its large pool of entrepreneurs is the most likely explanation* » (1994 : 59). Comme l'indiquent également Donald J. Savoie et Yves Bourgeois,

*Moncton has a strong entrepreneurial spirit. It is clear even to the most casual observer that there is a spirit of confidence among the local business communities. Officials in local development agencies, and in ACOA, insist that this spirit is much stronger in Moncton than elsewhere in Atlantic Canada*<sup>36</sup> (1994 : 242).

De leur côté, Benjamin Higgins et Andrew Breau soulignent le caractère historique de cette caractéristique, qui remonte selon eux au XIX<sup>e</sup> siècle :

*The Moncton region [...] has had for many generations a solid tradition of local entrepreneurship. People indigenous to the region have started small businesses, some of which grew into large ones. From early in the nineteenth century, each*

*generation has produced its entrepreneurs [...] the recent surge of entrepreneurship endeavour in the Moncton region springs from a process that began more than a century ago (1993 : 156).*

John E. Belliveau fait remarquer que dès ses débuts, Moncton se distinguait ainsi de ses rivales Halifax, Saint-Jean et Fredericton :

*As it rose and fell, and usually it rose, the town assumed a character quite unlike that of any other in the country. Moncton was no officer-minded garrison city like Halifax with its imperialistic aspirations, petty aristocracy and military chauvinism [...] Nor was this town a prissy Fredericton sitting primly, poetically and colonially in the bush far up a tranquil river, sipping tea and bickering over picayune bureaucratic grades of status. And it was no Saint John with its Loyalist pretensions and emaciated immigrants fleeing the Irish famine and then forced to do fretfully the chores for rich merchant overlords (1981 : 39).*

Et l'auteur de poursuivre en insistant sur la diversité de la population de Moncton et son caractère démocratique :

*In its rise from crude wilderness, the town was built by solid and ambitious citizens who combined the two principal Canadian cultures and kept the overtones of a third culture, that of the « Pennsylvania Dutch », as a moral restrainer. So that Moncton was, in the beginning and throughout its career, a thoroughly democratic place where the carpenter's apprentice could aspire to build his own ships and do it. Where the printer's devil could think of owning his own newspaper and achieve that end. It was where a railway machinist could dream of becoming head of the railroad, and indeed one native did exactly that (1981 : 40).*

Il y aurait donc eu une longue tradition d'entrepreneurship à Moncton. Ce qui est nouveau, c'est l'émergence, au cours des trente dernières années, d'un entrepreneuriat acadien « plus varié, plus visible, plus dynamique et plus innovateur » (Higgins et Breau, 1993 : 161). Il y a eu, bien sûr, dans l'histoire de Moncton, quelques individus francophones qui ont brassé des affaires à leur époque : on en trouve mention dans divers documents historiques (voir entre autres LeBlanc, 1990 : 137-138; Thériault, 2006). Dès les années 1880, par exemple, une dizaine de commerçants acadiens ainsi que quelques professionnels étaient installés à Moncton, dont plus de la moitié avaient pignon sur rue le long de l'artère principale (la rue « Main ») (Machum, 1965 : 138). Plus près de nous, dans les années 40, Eric Cormier créait la compagnie de taxi White Cab, toujours en existence. Au cours de la décennie suivante, Abbey Landry et Adelin Savoie fondaient deux importantes entreprises de construction, Sifroi LeBlanc mettait sur pied ACME Electric, qui existe encore, et Laurier Thériault donnait le coup d'envoi à

ce qui allait devenir une chaîne de restauration rapide présente un peu partout dans les Maritimes aujourd'hui, Deluxe French Fries. Mais c'était là l'exception qui confirme la règle : ils n'étaient pas nombreux, et il s'agissait de réussites individuelles. Comme nous l'avons indiqué ailleurs (Allain, 2005a), l'arrivée d'une masse critique de gens d'affaires acadiens constitue un phénomène relativement récent puisqu'il remonte au milieu des années 70 (voir Vardy, 1995). La plupart de ceux-ci sont d'ailleurs des diplômés de l'Université de Moncton, qui a connu un rayonnement important dans ce champ (comme également dans bien d'autres), à l'échelle régionale et provinciale. On se reportera à notre analyse antérieure (Allain, 2005a : 31-35) pour constater l'ampleur du phénomène et les répercussions sur la croissance économique de Moncton. Qu'il suffise de rappeler ici que les entrepreneurs acadiens sont reconnus pour leur dynamisme en affaires, leur fonctionnement en réseau (entre autres au sein du Conseil économique du Nouveau-Brunswick<sup>37</sup> et d'autres organismes locaux<sup>38</sup> et provinciaux), leur présence sur les marchés internationaux et leur participation au développement communautaire (Desjardins, 2002 : 40). Pour un observateur de la scène locale, il ne s'agit ni plus ni moins que de « l'équivalent de la revanche des berceaux, mais sur le plan économique » (*ibid.*).

Les deux autres facteurs clés de la réussite monctonienne sont le marketing et la concertation. Dès 1985, alors que l'économie locale était en très mauvaise posture, à la suite de la récession du début des années 80 et dans l'attente de la fermeture imminente de son plus gros employeur, le Canadien National, le Conseil municipal et les principaux organismes de développement mirent en branle une ambitieuse campagne de marketing à l'échelle nationale, pour attirer l'attention d'investisseurs externes et des divers ordres de gouvernement (sans exclure l'effet escompté de redonner confiance et fierté aux entrepreneurs locaux et à la population de la ville). Cette initiative avait été recommandée l'année précédente par des consultants chargés de concevoir une stratégie de développement économique pour le Grand Moncton (SECOR et DPA, 1984). Il est tout à l'honneur des édiles municipaux et des intervenants économiques de l'époque d'avoir pris cette recommandation au sérieux et d'avoir élaboré une campagne très efficace de promotion des atouts de l'agglomération, qui se poursuit annuellement entre autres par le moyen d'encarts publicitaires en couleurs dans les grands quotidiens du pays comme *The Globe and Mail* et qui a valu à Moncton plusieurs prix d'organisations nationales de développement économique<sup>39</sup>, en plus d'entraîner des retombées substantielles en matière de création d'emplois en provenance de l'extérieur ou issus du milieu monctonnien lui-même. Il importe de reconnaître les répercussions majeures que cette campagne a eues sur l'économie monctonienne. Comme l'estiment deux observateurs de la scène locale :

*The most significant contribution that the city of Moncton has made to the economic development of the Greater Moncton area is, without a doubt, the promotional campaign which was launched in 1985 by Moncton Industrial Development Ltd (MID) (Higgins et Breau, 1993 : 175)<sup>40</sup>.*



Certains auteurs ont prétendu que la fermeture des ateliers du CN en 1988 avait été un choc salutaire pour Moncton. Dans leur texte du début des années 90, par exemple, Higgins et Breau indiquent que « *Looking back, it is safe to conclude that the closure of the CN Shops was the best thing that could have happened to the region* » (1993 : 186). Une autre source croit que cet événement traumatisant a constitué « *a blessing in disguise* », un formidable élément catalyseur et mobilisateur ayant déclenché un processus de réinvention et de diversification de l'économie de Moncton. Comme l'ont bien compris Mario Polèse et Richard Shearmur et leur équipe :

Paradoxalement, Moncton peut avoir profité du branle-bas provoqué par la fermeture des ateliers du CN au début des années 1980 : cette crise, en mobilisant la population et la communauté d'affaires, aurait aidé la ville à prendre un nouveau départ (2002 : 160).

Sauf que les ateliers n'ont effectivement fermé leurs portes qu'en 1988, quelques années après le début de la campagne promotionnelle. Par contre, ce choc a bel et bien incité les leaders économiques et politiques à adopter une démarche de planification axée sur la concertation étroite entre les divers groupes d'intervenants. Dès 1989, en effet, le « Symposium 2000 » regroupait un bon nombre d'acteurs engagés sur la scène locale dans un « remue-méninges » collectif pour dégager les idées qui seront à la base du premier plan quinquennal de développement pour la ville. Trois autres ont été élaborés depuis, toujours avec une forte participation populaire<sup>41</sup>. À ce jour, tous les objectifs fixés, y compris ceux de la création d'emplois, ont été dépassés (Allain, 2005a : 29). En juin 2006, un symposium de trois jours sur le développement futur du centre-ville de Moncton a réuni 250 participants (Roussel, 2006). Et pour favoriser encore davantage la concertation, on a créé en 2001 le Partenariat stratégique du Grand Moncton, une coalition d'intervenants publics et privés impliqués dans le développement économique durable de la ville.

Parmi les nombreux facteurs qui ont contribué au succès de Moncton, nous pouvons donc conclure que la combinaison des trois éléments dégagés ici, entrepreneuriat, marketing et concertation, a joué un rôle crucial. La présence d'un seul de ces éléments n'aurait certainement pas apporté les mêmes résultats. C'est la convergence de ces trois facteurs, en conjonction avec d'autres comme sa localisation centrale et le bilinguisme de sa population, qui sous-tend la remarquable réussite de Moncton au cours des dernières années<sup>42</sup>. Et ce qui doit également être souligné, c'est que les gens de la région l'ont réalisé eux-mêmes, largement sans l'intervention massive des divers ordres de gouvernement, qui multiplient ailleurs les « opérations de sauvetage » d'économies régionales en crise. Moncton fournit un bon exemple de réussite de type « *boosterist* » (appellation anglophone d'une stratégie collective de réjuvenation par les acteurs locaux), ou endogène, si l'on préfère : selon un économiste acadien, « le cas de Moncton représente un exemple de développement par la base » (Desjardins, 2002 : 41).

*Conclusion : deux pistes de recherche*

Nous pourrions certes continuer à étudier la croissance urbaine du Grand Moncton, et la place qu'y occupent les Acadiens, en analysant par exemple les statistiques de construction résidentielle et commerciale, ou encore en examinant les mouvements internes de la population qui peuvent mener à la francisation de certains quartiers anglophones (comme le géographe Guy Vincent l'a fait pour le quartier Sunny Brae : Vincent, 2003). Nous pourrions aussi étudier les effets de la croissance de Moncton sur la région environnante du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, et les comparer à ceux d'autres métropoles régionales sur leur *hinterland*, comme Rimouski au Québec ou Sydney au Cap-Breton<sup>43</sup>. Nous relèverons ici deux pistes de recherche qui nous apparaissent particulièrement prometteuses.

Nous ferions l'hypothèse qu'un des champs sociologiques les plus intéressants à développer serait celui de la politique urbaine. Depuis les années 60, toute une série de théories ont été mises de l'avant pour analyser ce type de phénomène, allant du modèle élitiste de Floyd Hunter à celui, pluraliste, de Robert Dahl, en passant par la grille marxiste de Manuel Castells entre autres. Parmi les autres modèles explicatifs pouvant faire l'objet de travaux fructueux pour faire avancer nos connaissances sur Moncton, il y a celui de « la ville comme machine de croissance », défini par un analyste comme « la tentative récente la plus systématique pour développer une économie politique du lieu » (Harding, 1995)<sup>44</sup>. En 1976, le sociologue étatsunien Harvey Molotch publiait un article qui allait rapidement devenir un classique, intitulé *The City as a Growth Machine*. Il y avançait la thèse que toutes les villes visaient la croissance (sous toutes ses formes : en termes économiques, d'emplois, de population, etc.), et que les élites locales y formaient un groupe sélect poursuivant cet objectif de façon prioritaire. Ces élites comprenaient des propriétaires fonciers et commerciaux ainsi que des développeurs dont les propriétés prendraient de la valeur avec la croissance de la ville. D'autres acteurs clés de cette coalition incluaient les médias locaux et les franchises sportives professionnelles, puisque ces deux groupes profiteraient également de l'expansion économique et de l'augmentation de la population. Qui plus est, les médias locaux se voyaient octroyer un rôle idéologique central dans toute cette entreprise, car il y va de l'intérêt des élites de créer et d'amplifier un sentiment de fierté citadine dans la population en général (sinon une identité locale commune comme telle : la fierté d'être Monctonien!), tout en gommant le plus possible les clivages existant dans le milieu (entre gens d'affaires et travailleurs et chômeurs, hommes et femmes, anciens résidents et nouveaux venus, etc.).

Le modèle original (Molotch, 1976) a donné lieu à une quantité impressionnante d'études empiriques et à un débat considérable en sciences sociales. Il a été raffiné à plusieurs reprises depuis<sup>45</sup>, y compris à l'occasion d'un colloque tenu à la fin des années 90 et entièrement consacré au sujet (Jonas et Wilson, 1999; voir aussi Donald, 2006). Nous n'avons pas l'espace requis pour en discuter davantage ici, mais il nous apparaît que son application au cas de Moncton pourrait s'avérer fructueuse. Il semble exister une coalition d'élites, principalement économiques, qui œuvre de façon assidue à la

croissance économique et au développement du Grand Moncton, à l'intérieur de diverses agences de développement, de concert avec les élites politiques municipales. Nous avons déjà parlé de ces groupes et de leurs mécanismes de planification visant à recueillir un large consensus autour des plans locaux de développement. Ce qui rend l'expérience de Moncton singulière, toutefois, c'est la présence active et remarquée dans ces instances, depuis deux ou trois décennies, de gens d'affaires acadiens. Comment réussissent-ils à y tirer leur épingle du jeu et à exercer une influence sur les décisions? Quels sont, exactement, les mécanismes d'interaction entre ces acteurs économiques et les acteurs politiques, à divers paliers et parmi lesquels on trouve aussi des Acadiens? Enfin, et la liste ne se prétend nullement exhaustive, quelle est l'influence du quotidien local (sans parler des autres médias), qui est anglophone, mais auquel sont abonnés de nombreux Acadiens<sup>46</sup> dans la formation d'une identité, ou à tout le moins d'une fierté locale, afin de légitimer les projets de développement tout en taisant les conflits d'intérêts entre les travailleurs/résidents et les élites au pouvoir.

Un autre chantier de recherche à investir serait celui du caractère « micro-cosmopolite » de Moncton et des dynamiques identitaires et socioculturelles auxquelles il donne lieu. L'expression pour le moins ingénieuse est de Michael Cronin. Dans un texte très récent, l'auteur irlandais oppose au « macro-cosmopolitisme » (la tendance unitariste et essentialiste consistant à croire que les grandes entités, qu'il s'agisse d'empires ou de grandes nations, ont une espèce de monopole sur les valeurs de modernité, de liberté, de pluralisme) la notion de micro-cosmopolitisme :

La pensée micro-cosmopolite est une démarche qui consiste non à opposer les petites entités aux grandes (nationales ou transnationales), mais qui, dans le cadre des idéaux du cosmopolitisme [...], cherche à complexifier, à diversifier le petit. Autrement dit, c'est un cosmopolitisme par le bas, plutôt qu'un cosmopolitisme par le haut (Cronin, 2005 : 21).

En d'autres mots, « Une pensée micro-cosmopolite refuse au cosmopolitisme "des grandes villes" l'exclusivité de ses valeurs les plus célébrées (liberté, tolérance, diversité...) » (Bruce, 2005 : 206). Et Cronin ajoute :

Le mouvement micro-cosmopolite, en situant la diversité, la différence, les échanges dans les micro-niveaux de la société, conteste cette mainmise (prétendue ou réelle) d'une élite déracinée sur le cosmopolitisme en démontrant que *l'ailleurs est déjà chez soi* au sein de son environnement quotidien (Cronin, 2005 : 22, nous soulignons).

Au moins deux analyses littéraires, à notre connaissance, ont été effectuées à partir de cette approche : il y a l'étude, par Clint Bruce, de « l'univers micro-cosmopolite de Moncton » chez le poète acadien Gérard LeBlanc (Bruce, 2005), et celle de Benoît Doyon-Gosselin et de Jean Morency (2004) sur la place de Moncton dans les derniers

romans de France Daigle. Il existe également des projets d'analyse interculturelle (Lord, 2004; Destrempes, 2004), notamment à travers le centre de recherche Métropolis de l'Atlantique, qui entend ausculter les différentes dimensions de la compréhension interculturelle, de même que l'intégration des immigrants dans la communauté du Grand Moncton. Bien sûr, des linguistes et des sociolinguistes ont depuis quelques années déjà mené des études sur diverses dimensions de l'identité et du contact entre les langues (voir, par exemple, Boudreau et Dubois, 2003). Il s'agirait d'ajouter le regard sociologique à ce faisceau de projecteurs braqués sur Moncton pour commencer à développer une compréhension véritablement multidisciplinaire de l'expérience monctonienne, cette ville moyenne devenue métropole au cours des dernières décennies. Minimétropole « dont la performance économique est impressionnante » (Desjardins, 2002 : 49), Moncton se démarquait dès le début des années 80 par son caractère cosmopolite, comme l'indique Belliveau, « *This was a city which had grown into a minor metropolis with a slight flavor of cosmopolitanism* » (1981 : 309). Plus récemment encore, une journaliste du milieu des affaires rappelait, en parlant de Moncton, que « *a certain sophistication prevails in a city where French and English cultures co-exist* » (Bogmolny, 2005). Et au milieu des années 90, un économiste urbain s'aventurerait même à prédire que dans un avenir pas trop lointain, Moncton allait peut-être supplanter Halifax comme métropole des provinces maritimes! (Higgins, 1994 : 181)<sup>47</sup>

L'avènement de la mondialisation a paradoxalement ravivé l'intérêt des chercheurs pour les identités locales et régionales ainsi que pour les petites sociétés (Baillargeon, 2002; Boucher et Thériault, 2005). Le sociologue britannique Roland Robertson (1992) a même inventé le terme de « glocalisation » pour rendre compte de la complémentarité mouvante entre ces deux pôles. Il peut s'avérer fascinant de braquer le microscope de la recherche sur des réalités encore plus petites, soit les rapports de pouvoir et les échanges sociaux entre groupes linguistiques sur le plan urbain<sup>48</sup>. Moncton constitue à cet égard un laboratoire de choix<sup>49</sup>.

## NOTES

- 
1. L'expression est du géographe Guy Vincent (1999) : elle fait écho à l'appellation classique de Moncton comme centre géographique des Maritimes.
  2. Les quatre autres étaient Kelowna, en Colombie-Britannique, Winnipeg, au Manitoba, Guelph, en Ontario, et l'agglomération de Québec.
  3. À la suite d'une politique de rationalisation du gouvernement fédéral décidant de concentrer les activités de réparation du parc roulant du CN à Montréal et à Winnipeg.
  4. Les critères d'attribution tenaient compte notamment de la croissance économique, des coûts d'exploitation, du coût de la vie et du taux de criminalité.
  5. Selon une étude commanditée en 2002 par les villes de Saint-Jean, Moncton et Fredericton, 57 p. 100 de toutes les sommes consacrées aux achats dans la province le sont à Moncton.

6. Le leader des Stones, Mick Jagger, se serait étonné du fait que la plus petite ville de leur tournée nord-américaine ait attiré la plus grande foule à leur spectacle. Par voie de comparaison, le même spectacle des Rollings Stones présenté en septembre 2006 à Halifax, dont la population est trois fois supérieure à Moncton, attirait moins de 50 000 personnes (Robb, 2006). À ce propos, dans un article du début septembre 2005, le quotidien national *The Globe and Mail* qualifiait Moncton de « la petite ville qui a osé rêver grand... » (MacGregor, 2005).
7. Les Jeux, qui s'étaleront sur six jours, accueilleront environ 2 200 athlètes, entraîneurs et membres des délégations de quelque 170 pays (Ricard, 2006b).
8. Ottawa investira 6 millions de dollars, la Province du Nouveau-Brunswick, 5 millions de dollars, et la Ville de Moncton, 2 millions de dollars (Ricard, 2006b).
9. Sur l'origine, le développement et la signification des Jeux de l'Acadie, voir Allain (sous presse).
10. L'installation de 48 000 pieds carrés comporte notamment des espaces intérieurs permettant de former six terrains de soccer et dix terrains de balle molle ou de baseball.
11. Voir Allain, 2005b. Les géographes et les économistes ont déjà consacré quelques travaux à la situation monctonnaise : outre ceux de Vincent (1999, 2003), citons Higgins et Breau (1993), Savoie et Bourgeois (1994), Cao et Dehoorne (2002) et Desjardins (2006).
12. Les années 1991-2001 avaient connu la création de 9 000 nouveaux emplois nets. Le secteur manufacturier à lui seul a vu ses emplois augmenter de 67 p. 100, alors qu'il était en baisse de 10 p. 100 au Canada et que la province perdait 10 000 emplois nets dans ce secteur au cours de la même décennie. La stratégie de développement adoptée en 2004 par l'Entreprise Grand Moncton vise la création, en cinq ans, de 7 000 nouveaux emplois nets.
13. Selon le *Recensement de 2001*, les gains moyens dans le Grand Moncton se chiffraient à 26 643 de dollars, comparativement à 24 971 de dollars pour le Nouveau-Brunswick. Le revenu familial moyen à Moncton s'établissait à 49 933 dollars, contre 45 558 dollars pour la province dans son ensemble.
14. Au moment de consulter le site Internet d'Entreprise Grand Moncton, le porte-parole économique de la région urbaine, la section française était « en construction »...
15. En plus des vols directs vers Paris durant les mois d'été et les vols vers le Sud pendant l'hiver, on a récemment ajouté une liaison quotidienne sans escale vers New York, destinée principalement à une clientèle d'affaires (Ricard, 2006a) : depuis son inauguration au début de mai 2006, on dit que le vol opère à pleine capacité... En 2005, plus de 535 000 passagers auront transité par son aéroport (Ricard et Gaudreau, 2006).
16. Le Marché des fermiers de Dieppe aurait enregistré plus de 300 000 entrées au cours de sa première année d'opération (Robichaud, 2006; Lagacé, 2005).
17. Ricard, Philippe, « Projet de centre sportif : Dieppe va de l'avant », *L'Acadie Nouvelle*, 13 juin 2006, p. 4.
18. En 2005, les villes de Dieppe et de Miramichi ont accédé au statut de cité. La seconde résulte d'une fusion municipale effectuée en 1995 qui regroupait les anciennes villes de Chatham et de Newcastle, ainsi qu'une dizaine de plus petites municipalités des environs. La nouvelle cité, à l'instar des villes du nord de la province, affiche un déclin de sa population, passée de 19 241 en 1996 à 18 508 en 2001, soit une perte de 3,8 p. 100 de ses effectifs en cinq ans.
19. À l'exception d'Edmundston, dans le Nord-Ouest, qui, après avoir connu une diminution de 10 p. 100 entre 1981 et 1991, enregistre un gain appréciable de 60,3 p. 100 (ou 6 538 personnes) dans la dernière décennie. Cette augmentation est entièrement attribuable à une importante fusion municipale opérée en 1998, et qui a vu les limites d'Edmundston s'étendre pour inclure les anciens villages de Saint-Jacques, Saint-Basile, Verret et les régions environnantes. Moncton a connu beaucoup plus tôt des vagues d'expansions territoriales. En 1950, la ville ne comptait que 29 405 habitants, mais une série d'annexions au cours de cette décennie a gonflé sa population à 43 840 en 1961. D'autres annexions survinrent en 1973, mais ce sont les dernières à ce jour (Machum, 1965 : 393-395; Belliveau, 1981 : 305-306).
20. Cette croissance différentielle se retrouve déjà au cours de la décennie précédente. Entre 1971 et 1981, en effet, si la ville de Moncton connaît une augmentation minime de 6,1 p. 100 de sa population, la ville de Riverview passe de 8 615 habitants à 14 907, un accroissement de 73 p. 100, alors que la ville de Dieppe double sa population, qui passe de 4 277 à 8 511, selon les chiffres du *Recensement du Canada*. Une partie de ces augmentations est toutefois due à des annexions survenues dans les trois municipalités en 1973.
21. Selon diverses sources, le centre de commande par catalogue de la compagnie Eaton's employait à lui seul entre 1 300 et 1 600 personnes (Mandale et Chiasson, 1998 : 5; Larracey, 1991 : ix). Deux ans plus tard, en 1978, une autre firme établie depuis longtemps (1907), la biscuiterie Marven, mettait la clé dans la porte; elle était passée sous le contrôle du groupe Weston en 1958.
22. *Times & Transcript*, 22 novembre 1985, p. 1, cité dans Savoie et Bourgeois (1994 : 232).
23. Les informations historiques qui suivent proviennent de Machum (1965) et Larracey (1991).
24. La Westmorland Bank fit faillite à son tour en 1867.
25. Celle-ci devait devenir le Canadian Government Railway en 1913, et en 1918, le Canadian National Railway.
26. Il faut dire qu'en 1872, divers nouveaux tronçons du chemin de fer ayant été terminés, il était possible de voyager par train de Saint-Jean à Halifax. Quelques années plus tard, de nouveaux tronçons relieront Moncton et Rivière-du-Loup, et de là, au reste du Canada.
27. Dont Saint-Jean, Moncton, Amherst, Truro, Halifax et Dartmouth.

28. Voir Hickey, 1990 : 52-54. Cette offensive économique des entreprises du Canada central, que plusieurs historiens voient comme un facteur clé du sous-développement subséquent des provinces maritimes, est très bien documentée. Plusieurs de ces travaux ont été publiés dans la revue *Acadiensis* et sont qualifiés de « révisionnistes », car allant à l'encontre des vues traditionnelles selon lesquelles le sous-développement des Maritimes est endémique et est attribuable à des facteurs internes à la région comme le manque de ressources naturelles, de capitaux, d'entrepreneurs, etc.
29. Y compris la raffinerie de sucre, la manufacture de coton, la Peters Combination Lock Co., la Record Foundry and Machine Shop et la Jonathan Weir's Machine Shop.
30. Ce qui lui a mérité le sobriquet *The Timex City* ou la ville Timex, du nom de cette marque de montre qui subissait, dans les publicités télévisées d'il y a quelques années, les pires épreuves et qui continuait pourtant à fonctionner (Higgins et Breau, 1993 : 186).
31. Comme la décision du gouvernement fédéral d'y implanter en 1990 le Centre de traitement de la taxe sur les produits et services, qui allait créer 550 emplois bien payés, l'octroi par l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA) de 30 millions de dollars pour la création de 300 emplois dans l'industrie agroalimentaire, et d'autres contributions financières dans le secteur de l'aérospatiale.
32. L'avantage de ce désavantage, par contre, c'est que la ville de Moncton n'est pas aussi vulnérable lorsqu'il y a des abolitions de postes dans le secteur public (Savoie et Bourgeois, 1994 : 246).
33. Cela fait également de Moncton un centre important d'entreposage et de distribution de marchandises.
34. La centralité géographique explique en partie la croissance historique et la taille actuelle de l'agglomération, qui permet en retour de comprendre la présence d'infrastructures régionales et provinciales importantes, comme un aéroport international; deux grands hôpitaux, l'un francophone et l'autre anglophone; l'Université de Moncton; deux collèges communautaires (pour desservir les deux communautés linguistiques); les studios de la société Radio-Canada pour la région Atlantique; des parcs industriels effervescents et industrieux...
35. Y compris sur la société acadienne elle-même : voir l'article d'Herménégilde Chiasson (2003) sur « Moncton et la renaissance culturelle acadienne ». Les organismes de développement de Moncton utilisent maintenant cet atout dans leur promotion : comme le note Entreprise Grand Moncton sur son site Internet, « Il ne faut donc pas s'étonner que Moncton attire de plus en plus d'entreprises au cœur du Canada Atlantique, où tant les employeurs que les employés se laissent charmer par le mélange culturel unique d'esprit d'accueil des Maritimes et de la joie de vivre acadienne! »
36. L'acronyme ACOA représente la Atlantic Canada Opportunities Agency (APECA, en français), un ministère fédéral dont le siège social se trouve à Moncton.
37. Sur le CENB, voir Allain (2001, 2004) et Johnston (1999).
38. À preuve, en 2004-2005, ils détenaient 12 des 15 sièges au Conseil d'administration d'Entreprise Grand Moncton (dont ceux de vice-président et de président sortant), et 9 des 16 sièges au Conseil d'administration de la Chambre de commerce du Grand Moncton (en 2005-2006, les Acadiens détiennent 10 des 17 postes) (voir « La Chambre de Commerce du Grand Moncton : La voix de la communauté d'affaires depuis 1881 », *Times & Transcript*, 19 mai, 24 p.
39. Voir par exemple Rubinstein (1997).
40. MID était un organisme de la ville de Moncton conçu à l'origine pour gérer ses parcs industriels. En 1983, son mandat fut élargi pour inclure la responsabilité du développement économique de la ville, qui fut ensuite confiée à la Commission économique du Grand Moncton, lors de sa création en 1990 (Higgins et Breau, 1993 : 175).
41. Le plan stratégique suivant, couvrant la période 1994-1998, s'intitulait « Creating Tomorrow Together ». Celui de 1998 portait le titre futuriste de « Vision 2020 ». Le plan actuellement en vigueur date d'avril 2004 et s'intitule « Building on our Success ».
42. Il existe peu d'exemples comparables pour des villes de taille similaire. En Angleterre, la ville de Swindon, ancien centre ferroviaire qui perdit son industrie du rail en 1986, constitue une exception intéressante : là aussi, une coalition de leaders économiques et d'agences de développement obtint des succès notoires grâce à une stratégie dynamique de marketing (Bassett et Harloe, 1990).
43. Un projet qu'un de nos collègues, Pierre-Marcel Desjardins, se propose de poursuivre.
44. Notre traduction (« the most systematic recent attempt to develop a political economy of "place" »).
45. Voir entre autres Molotch (1988, 1990, 1993, 1999), ainsi que Molotch et Logan (1984, 1987).
46. Le quotidien francophone *L'Acadie Nouvelle* est d'envergure provinciale et ne « couvre » pas particulièrement la scène locale du Grand Moncton.
47. En attendant, les deux métropoles concurrentes se sont alliées pour constituer, pour des raisons de marketing, un « corridor de croissance » pour attirer ensemble, à l'image de Vancouver et de Victoria, d'Edmonton et de Calgary, de Toronto et de Hamilton, de Québec et de Montréal, des investissements étrangers : le corridor ainsi formé comprend entre autres un bassin de population de 700 000 personnes, deux aéroports internationaux, un port de mer en eau profonde, vingt parcs industriels, neuf universités (El Baroudi, 2003).
48. Comme nous l'avons fait pour les communautés acadiennes minoritaires dans les villes de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi (voir Allain, 2002, 2003, 2005c, 2006; Allain et Basque, 2001, 2003, 2005). La situation est cependant sensiblement différente à Moncton, en raison de la concentration d'institutions acadiennes qu'on y trouve, et de la proportion considérablement plus élevée d'Acadiens (34 p. 100) dans la population du Grand Moncton, comparativement par exemple à environ 6 p. 100 à Saint-Jean et près de 8 p. 100 à Fredericton. Pour ces deux raisons, la population acadienne se sent moins minoritaire à Moncton.

49. La création à l'Université de Moncton, en 2005, du Groupe de recherche interdisciplinaire sur Moncton métropolitain (le GRIMM), qui regroupe une douzaine de chercheurs, représente un pas significatif dans le développement d'un programme de recherche multidisciplinaire sur la ville. Le groupe recevait au printemps 2006 une importante subvention du Conseil de recherche en sciences humaines pour poursuivre ses travaux.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACHESON, Thomas William (1972), « The National Policy and the Industrialization of the Maritimes 1880-1910 », *Acadiensis*, n° 1 (printemps), p. 3-28.
- ALLAIN, Greg (2001), « La société acadienne en réseaux : trois études de cas dans les domaines du sport, des affaires et de l'Acadie "mondiale" », *Revue de l'Université de Moncton*, numéro hors série, p. 191-204.
- ALLAIN, Greg (2002), « La communauté francophone de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick : de la survivance à l'affirmation », *Francophonies d'Amérique*, n° 14 (automne), p. 37-53.
- ALLAIN, Greg (2003), « Les études de communautés en milieu francophone urbain minoritaire : les cas de Saint-Jean et de Fredericton », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 45-65.
- ALLAIN, Greg (2004), « Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 231-254.
- ALLAIN, Greg (2005a), « La "nouvelle capitale acadienne"? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton », *Francophonies d'Amérique*, n° 19 (printemps), p. 19-43.
- ALLAIN, Greg (2005b), « Les sociologues et l'Acadie : l'évolution des regards sociologiques sur la société acadienne », dans Marie-Linda Lord (dir.), *L'émergence et la reconnaissance des études acadiennes : à la rencontre de Soi et de l'Autre*, Moncton, Association internationale des études acadiennes, p. 113-136.
- ALLAIN, Greg (2005c), « Les conditions de la vitalité socioculturelle chez les minorités francophones en milieu urbain : deux cas en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 133-146.
- ALLAIN, Greg (2006), « Une innovation organisationnelle acadienne pour les minorités francophones en milieu urbain : le Centre scolaire-communautaire en Acadie du Nouveau-Brunswick et son essaimage ailleurs au Canada », dans André Magord (dir.), *Adaptation et innovation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, P.I.E. et Peter Lang, p. 141-154.
- ALLAIN, Greg (sous presse), « Genèse, structure et bilan d'une manifestation sportive et identitaire pour la jeunesse acadienne : les Jeux de l'Acadie dans les provinces maritimes du Canada », dans Jean-Pierre Augustin et Christine Dallaire (dir.), *Jeux, sports et francophonie : l'exemple du Canada*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2001), *De la survivance à l'effervescence : portrait historique et sociologique de la communauté francophone et acadienne de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*, Saint-Jean, Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2003), *Une présence qui s'affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2005), *Du silence au réveil : la communauté acadienne et francophone de Miramichi, Nouveau-Brunswick*, Miramichi, Centre communautaire Beausoleil.
- ALLAIN, Greg, et Isabelle MCKEE-ALLAIN (2003), « La société acadienne du Nouveau-Brunswick en l'an 2000 : identité, pluralité et réseaux », dans André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, avec la collaboration de Maurice Basque et d'Amélie Giroux, Poitiers, Institut d'études acadiennes et québécoises; Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 535-565.
- ALLEN, Rod (2006), « Census to confirm Hub City as N.B.'s biggest? », *Times & Transcript*, 2 mai, p. A1.
- BAILLARGEON, Jean-Paul (dir.) (2002), *Transmission de la culture, petites sociétés, mondialisation*, Québec, Éditions de l'IQRC.
- BASSETT, Keith, et Michael HARLOE (1990), « Swindon: The Rise and Decline of a Growth Coalition », dans Michael Harloe, Chris G. Pickvance et John Urry (dir.), *Place, Policy and Politics: Do Localities Matter?*, Londres, Unwin Hyman, p. 42-61.
- BEAUDIN, Maurice (dir.) (1996), *La région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- BEAUDIN, Maurice (2005), « Les francophones des Maritimes : prospectives et perspectives », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 77-98.
- BEAUDIN, Maurice, et Rodrigue LANDRY (2003), « L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, février, p. 19-22.

« Resurgo! » *La renaissance et la métropolisation de Moncton*

- BELLIVEAU, John E. (1981), *The Monctonians: Citizens, Saints and Scoundrels*, Hantsport, N.S., Lancelot Press, t. 1.
- BOGMOLNY, Laura (2005), « Saint John versus Moncton », *Canadian Business Magazine*, septembre.
- BOUCHER, Jacques L., et Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.) (2005), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BOUCHER, Justin (2005), « Une locomotive économique », *L'Acadie Nouvelle*, 23 avril, p. 3.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2003), « Les anglophones et le français à Moncton », dans Robert A. Stebbins, Claude Romney et Micheline Ouellet (dir.), *Francophonie et langue dans un monde divers en évolution : contacts interlinguistiques et socioculturels*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 143-158.
- BRUCE, Clint (2005), « Gérard LeBlanc et l'univers micro-cosmopolite de Moncton », *Études canadiennes*, n° 58 (juin), p. 205-220.
- CAO, Huhua, et Olivier DEHOORNE (2002), « Transformation marquante dans la configuration spatio-linguistique de la région de Moncton au Canada », *Annales de géographie*, n° 625 (mai-juin), p. 303-318.
- CHIASSON, Herménégilde (2003), « Moncton et la renaissance culturelle acadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 79-84.
- COMMISSION ÉCONOMIQUE DU GRAND MONCTON (1998), « Living in Greater Moncton, New Brunswick », janvier, Moncton, Entreprise Grand Moncton.
- CORMIER, Michel (1995), « 1-800-Moncton », *Canadian Geographic*, juillet-août, p. 24-34.
- CRONIN, Michael (2005), « Identité, transmission et l'interculturel. Pour une politique du micro-cosmopolitisme », dans Jean Morency, Hélène Destremes, Denise Merkle et Martin Pâquet (dir.), *Des cultures en contact : visions de l'Amérique du Nord francophone*, Québec, Éditions Nota bene, p. 17-31.
- DESJARDINS, Pierre-Marcel (2002), *La périphérie n'est pas homogène : trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland*, Québec, Institut canadien de recherche sur le développement régional, INRS Urbanisation, culture et société.
- DESJARDINS, Pierre-Marcel (2006), « Moncton, ville émergente de la nouvelle économie en région périphérique? », dans Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie : enjeux et défis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 195-213.
- DESTREMES, Hélène (2004), « Moncton : au carrefour des langues et des cultures », *Nos diverses cités*, n° 1 (printemps), p. 97-99.
- DONALD, Betsy (2006), « From Growth Machine to Ideas Machine: The New Politics of Local Economic Development in the High-Skilled City », dans Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie : enjeux et défis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 269-284.
- DOYON-GOSSELIN, Benoît, et Jean MORENCY (2004), « Le monde de Moncton, Moncton ville du monde. L'inscription de la ville dans les romans récents de France Daigle », *Voix et images*, n° 87 (printemps), p. 69-83.
- EL BAROUDI, Gail (2003), « Old Rivals Find Strength in Unity », *The Globe and Mail*, 19 mai, p. B6.
- ENTREPRISE GRAND MONCTON (2005), *Rapport annuel 2004-2005*, Moncton.
- FARMSWORTH, C. (1994), « The "Moncton Miracle" : Bilingual Phone Chat », *New York Times*, 17 juillet, p. E-4.
- FOSTER, James (2005), « Metro Moncton Shines in Spotlight », *Times & Transcript Metro Moncton Focus 2005*, 21 avril, p. 2.
- GRAVEL, François (2006), « Éditorial : la capitale du sport », *L'Acadie Nouvelle*, 4 avril, p. 12.
- HACHEY, Steve (2005), « Plus grand que nature », *L'Acadie Nouvelle*, 5 septembre, p. 5.
- HARDING, Alan (1995), « Elite Theory and Growth Machines », dans David Judge, Gerry Stoker et Harold Wolman (dir.), *Theories of Urban Politics*, London, Sage Publications, p. 35-53.
- HICKEY, Daniel (1990), « Moncton, 1871-1913 : le commerce et l'industrie dans un carrefour ferroviaire », dans Daniel Hickey (dir.), *Moncton 1871-1929 : changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 37-62.
- HIGGINS, Benjamin (1994), « Halifax, the Maritimes' Metropolis: A Fragile Equilibrium », dans George J. De Benedetti et Rodolphe H. Lamarche (dir.), *Shock Waves: The Maritime Urban System in the New Economy*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 161-182.
- HIGGINS, Benjamin, et Andrew BREAU (1993), « Entrepreneurship and Economic Development: The Case of Moncton », dans Donald J. Savoie et Ralph Winter (dir.), *The Maritime Provinces: Looking to the Future*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 157-188.
- JARDINE, Aloma (2006), « Moncton Earns Metro Status », *Times & Transcript*, 5 avril, p. A1.
- JOHNSTON, Wendy (1999), *Sur la lancée de l'an 2000 : 20 ans au cœur de l'économie, 1979-1999*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- JONAS, Andrew E. G., et David WILSON (1999), *The Urban Growth Machine: Critical Perspectives Two Decades Later*, Albany, State University of New York Press.
- LAGACE, Sheila (2005), « Le marché des fermiers de Dieppe fait sensation », *L'Acadie Nouvelle*, 26 septembre.
- LAMARCHE, Rodolphe (1994), « A Changing Maritime Urban System: Facing Restructuring and Integration », dans George J. DeBenedetti et George H. Lamarche (dir.), *Shock Waves: The Maritime Urban System in the New Economy*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 43-74.
- LANGLOIS, Simon, et Jocelyn LÉTOURNEAU (dir.) (2004), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval.



- LARRACEY, Edward W. (1991), *Resurgo: The History of Moncton, Volume 2 (1890-1990)*, Moncton, City of Moncton.
- LEBLANC, Phyllis E. (1990), « Idéologie nationale et intégration des francophones dans un contexte urbain : le cas de Moncton », dans Daniel Hickey (dir.), *Moncton 1871-1929 : changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 129-161.
- LOGAN, John R., et Harvey L. MOLOTCH (1987), *Urban Fortunes: The Political Economy of Place*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- LORD, Marie-Linda (2004), « La réalité mitoyenne du Moncton postmoderne : bilinguisme et diversité culturelle », *Nos diverses cités*, n° 1 (printemps), p. 93-96.
- MACGREGOR, Roy (2005), « Little Moncton Rides High on Rolling Stones Wave », *The Globe and Mail*, 3 septembre, p. 3.
- MACHUM, Lloyd A. (1965), *A History of Moncton Town and City, 1855-1965*, Moncton, City of Moncton.
- MAGORD, André (dir.) (2003), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, avec la collaboration de Maurice Basque et Amélie Giroux, Poitiers, Institut d'études acadiennes et québécoises; Moncton, Centre d'études acadiennes.
- MANDALE, Maurice, et Pierre-Yves CHIASSON (1998), « Les partenariats et le développement économique communautaire : l'exemple du Grand Moncton », rapport préparé pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, mars.
- MERLIN, Kate (2002), « Greater Moncton Playing with Stacked Deck », *Atlantic Business Magazine*, vol. 13, n° 5.
- MOLOTCH, Harvey L. (1976), « The City as a Growth Machine: Toward a Political Economy of Place », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 2 (septembre), p. 309-332.
- MOLOTCH, Harvey L. (1988), « Strategies and Constraints of Growth Elites », dans Scott Cummings (dir.), *Business Elites and Urban Development*, Albany, State University of New York Press, p. 25-48.
- MOLOTCH, Harvey (1990), « Urban Deals in Comparative Perspective », dans John R. Logan et Todd S. Swanstrom (dir.), *Beyond the City Limits: Urban Policy and Economic Restructuring in Comparative Perspective*, Philadelphia, Temple University Press, p. 175-198.
- MOLOTCH, Harvey (1993), « The Political Economy of Growth Machines », *Journal of Urban Affairs*, vol. 15, n° 1, p. 29-53.
- MOLOTCH, Harvey (1999), « Growth Machine Links: Up, Down and Across », dans Andrew E. G. Jonas et David Wilson (dir.), *The Urban Growth Machine: Critical Perspectives Two Decades Later*, Albany, State University of New York Press, p. 247-265.
- MOLOTCH, Harvey, et John LOGAN (1984), « Tensions in the Growth Machine: Overcoming Resistance to Value-Free Development », *Social Problems*, vol. 31, n° 5 (juin), p. 127-143.
- MOSZYNSKI, Mary (2005), « Metro Joins Ranks of Major Centres », *Times & Transcript*, 25 décembre, p. A1.
- MOUSSEAU, Sylvie (2005), « Les Rolling Stones à Moncton : tout un bigger bang! Près de 80 000 fans goûtent à un spectacle éclatant, haut en énergie et mémorable », *L'Acadie Nouvelle*, 5 septembre, p. 3.
- PAQUETTE, Stéphane (2006), « Le milieu sportif acadien est comblé », *L'Acadie Nouvelle*, 30 mars, p. 4.
- PINCOMBE, C. Alexander, et Edward W. LARRACEY (1990), *Resurgo: The History of Moncton, vol. 1 : Beginnings to 1890*, Moncton, City of Moncton.
- POLÈSE, Mario, et Richard SHEARMUR (2002), *La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et de Marc Johnson, Montréal, Institut national de la recherche scientifique (INRS) Urbanisation, culture et société; Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- RICARD, Philippe (2005a), « Les Rolling Stones, un succès gigantesque pour Moncton : L'aventure a attiré 77 000 spectateurs et généré des retombées de 15.3 millions \$ », *L'Acadie Nouvelle*, 2 décembre, p. 3.
- RICARD, Philippe (2005b), « Molson dévoile les plans de la brasserie de Moncton », *L'Acadie Nouvelle*, 17 août, p. 5.
- RICARD, Philippe (2006a), « Le metro Moncton-Newark profitera beaucoup aux gens d'affaires », *L'Acadie Nouvelle*, 4 mai, p. 3.
- RICARD, Philippe (2006b), « Ottawa accepte de financer un stade de 10 000 places », *L'Acadie Nouvelle*, 25 mars, p. 3.
- RICARD, Philippe, et Robert GAUDREAU (2006), « 2005 a été une année record : l'aéroport de Moncton a accueilli plus de 500 000 passagers », *L'Acadie Nouvelle*, 10 janvier, p. 9.
- ROBB, Edith (2006), « Moncton will Survive Halifax Concert Spin », *Times & Transcript*, 2 octobre, p. D11.
- ROBERTSON, Roland (1992), *Globalization: Social Theory and Global Culture*, London, Sage.
- ROBICHAUD, Normand P. (2006), « Après un an, le Marché de Dieppe fonctionne à [sic] rondement », *Le journal de Dieppe*, 23 juin, p. 2.
- ROUSSEL, Kevin (2006), « Moncton : les citoyens veulent un centre-ville vert », *L'Acadie Nouvelle*, 13 juin, p. 9.
- RUBINSTEIN, D. (1997), « Moncton Struts its Stuff: Hub City Wins National Economic Development Award », *Times & Transcript*, 28 octobre, p. D1.
- SAVOIE, Donald J. (2000), *Le développement économique communautaire au Canada Atlantique : illusion ou panacée?*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- SAVOIE, Donald J., et Yves BOURGEOIS (1994), « Moncton. Making the Transition: Myth or Reality », dans George J. De Benedetti et Rodolphe Lamarche (dir.), *Shock Waves: The Maritime Urban System in the New Economy*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 231-248.
- SECOR and DPA Consultants (1984), *The Future of Moncton: A Development Strategy*, s.l., March.
- THERIAULT, Paul-Émile (2006), « Alphonse J. Babin a été un précurseur à Moncton », *L'Acadie Nouvelle*, 15 mai, p. 6.

« Resurgo! » *La renaissance et la métropolisation de Moncton*

- VARDY, Jill (1995), « The French Connection: New Brunswick Acadian Business Community has Come into its own in Just two Generations », *Atlantic Progress*, novembre-décembre, p. 35-36.
- VINCENT, Guy (1999), « Moncton: Portrait of Maritimes' Pivotal City », *Salzburger Geographische Arbeiten*, vol. 34, p. 215-227.
- VINCENT, Guy (2003), « Le paradoxe du français à Moncton : fragilité ou force économique? Le cas du quartier Sunny Brae », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 133-148.